AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de D. Negrotte, Sr. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisee d'Orléans—No 45,753. Division D — Avis est par le présent donné aux créan-ciers de cette succession et à teutee entres personnes intéressées d'avoir à dé-duire, dans les dir jours qui auivront la grésente netification. les raisons (s'ils en ont) pour l'esquelles le compte final présenté par Domingo Negrotto, Jr., administraieur de cette succession, ne serait pas approuvé et hemologré et les fonds distribués conformé-ment au dit compte.

Per ordre de la Cour.
Par ordre de la Cour.
Paul O. GUERIN.
Greffiet 10mai-10 14 19

Succession de J. P. Verges. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Para ses d'Orléssa-No 50,248 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes aurres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les d'x jours qui suivront la présente notificat on les raisons (s'ils en ont) pour les quelles le compte final présenté par Dr F ederic Loeber, administrateur, de cette encossion. Re serait pas approuvé et Dr Federick Loeber, administrated, describer of the microession, ne serait pas approuvé et aconologue et les fends distribués conformément audit compte.

Par urdre de la Cour.

PAUL O. GUERIN. Greffier.

10 mai – 19 14 19

Succession de Alfred M. White OUR CIVILE DE DISTRICT pour la parcisse a Orléans-No 59,326—Divisios A—Atoneu que Mme Octavia C. Campbell veuve de Alfred H. White, a presenté une pétitien à la Cour à l'effet d'obtenir des lettra d'a ministration dans la succession de fen A a d. H. White, décédé intestat, avis est par le tée nt donné à tous ceux que cela peut core ner d'avoir à déduire dans les invaries par le raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Oour.

PAUL O. GUÉRIN.

10 mai—10 14 19

Greffier.

10 mai-10 14 19

Succession de Mime Margaret McLenn.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la parroisse d'Oriéane, No. 59,316... Division E Atondu que P J. McMahoa a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des leitres d'administration dans la succession de feu Mme Margaret McLean décédée intestat : avis est par le présent donné à tous coux que cola peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jeurs, les raisons pour lesquelles il ne serait peus, les raisons pour lesquelles il ne serait par fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

10 mai-10 14 19

Buccession de Frank Beck. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 57,821—Divicion A—Avis est par le présent donné aux
créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à désres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) sour lesquelles le cempte présenté par James Alexander Maxwell, exécuteur testamentaire de cette auccession, ne serait pas approuvé et homologné et les fonds distribués conformants andit communé. par ordre de la Ceur.

Par ordre de la Ceur.

PAUL O. GUERIN.

Greffier.

Succession de Henry Stork.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans-No 59,041-Division D-Attendu que Matt. H. Stork a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exècuteur testamentaire datif de cette succession, avis est par le présent donné à tous ceux que cela sout concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il me serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

Frank Zengel, avocat.

Frank Zengel, avocat. 6 avril-6 10 15

Euccession de Peter Menton. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Procisse d'Orléans—No 57,711—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes inéires ées d'avoir à déduire dans les dix jours qui enivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Hehry W. Heaten, a ministrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homblogué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier. 9 msi-9 13 18

Succession de Ilme Rosa Demuth. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parciase d'Oriéans—No 59,268—Division C.—Attendu que Frauk Demuth a présenté une pétitirn à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mine Hosa Demuth, décédée intestat; avis est par le précent donné à tons ceux que cela peut concether d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour jequelles il ne serait pas fait druit à la dite pétition.

Paroidre de le Cour.

PAUL O. GUÉRIN.

Greffer.

4mai-4 8 13 Edgar M. Cahn, avocat.

SOARDS' 1899 | Nouvelle-Orléans | 1899 CITY DIRECTORY.

Maintenart publé et reconnu comme le moil leur de cette ville qui alt jamais été publié. Il est de la plus grande nicilité pour les hommes d'affaires. Envoyez le chercher im zédiatement.

DIRECTORY DE LA VILLE....Prix \$6 00 DIRECTORY D'AFFAIRES.....Prix \$1 00 Ces Directories soat envoyés par express o par la poste à tout point des Etats Unis sur reçu du montant.

L. SOARDS, Editeur. 606 Place Commerciale. NOUVELLE ORLEANS, LNE.

HUILE D'OLIVE FRANÇAISE (IMPORTEE),

Emba léé en paniers de 1 douzaine litres, et de 2 douzaiges demi litres. De J. B. et A. Artaud, Frè.es,

MARSEILLE. Penr Echantillons et Prix, s'adresser à W. A. GORDON.

AGENT POUR LE SUD, 500 Rue des Magasins.

BON MARCHE S

313 Rue Boyale,

F. ADRIEN BRUNKT,

HOMELGER, BIJOUTIER

J'si l'honneur d'informer mes
amis, conneissances et le public
en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de
Montree, l'endules, Diamants,
Orfèvierie, Lunettes, et Bijonterie de toutes descriptions.
Grande variété de Cannes et
Omurelles à pomme d'or et d'ar Omurelles à pomme d'or et d'ar La scule Grande et Unique Mainon Française à la Nouvelle-

Or.6ans Venez visiter et vons rendre comte par vons même de bas prix de mes narchandises, dont je défie toute con

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Encoignure d'Affaires

RESIDENCE DE CHOIX Succession de Louis Aicardi.

No 56 057—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

No 56 057—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

DAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J.

SPEAR Encanteur—Sureaux No 813 rue Commune—Le MERCREDI, 24 mai 1899, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la B-urae des Proriétés Foncières de la Nouvelle-Orléats, No 717 rue Commune, entre les ruces St Charles et Carondelet. en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 avril 1899, pour le compte de ladité succession, la suivante décrite propriété de grande valeur, à savoir:

Trois certains lots de terre ensemble avre les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, si uée dans le débrième district de cette ville, désignés par les numéros dix neuf, vingt et vingte tou dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Royale, St Louis et Conti, le lot numéro dix neuf mesurant 18 pieds 1 pouce do face au Passage de la Bourse, 33 pieds 1 et 2/8 pources des profondeur et isçade à l'a rue Conti, 33 pieds 6/8 pouces de profondeur sur un côté, 32 pieds 11 et 4/8 pouces sur l'autre ôté et 16 pieds 6 pouces en Passage de la Bourse, 22 pieds 11 et 4/8 pouces sur l'autre ôté et 18 pieds 6 pouces en Passage de la Bourse, sur 32 pieds 6/8 pouces en l'autre ôté et 18 pieds 6 pouces en Passage de la Bourse, sur 32 pieds 6/8 pouces en la ligne du fond. Le lot numéro ving's mesurant 16 pieds 6 pouces de profondeur de l'autre côté et 16 pieds 6 pouces de profondeur de l'autre côté et 16 pieds 6 pouces de profondeur de l'autre côté et 16 pieds 6 pouces de profondeur de l'autre côté et 16 pieds 6 pouces de profondeur de l'autre côté et 16 pieds 6 pouces de profondeur de l'autre côté et 16 pieds 6 pouces de profondeur de l'autre côté et 16 pieds 6 pouces de profondeur de l'autre côté et 16 pieds 6 pouces de rouse aux la ligne du fond. Le lot numéro ving telle profondeur de l'autre côté et 16 pieds 6 pouces de profondeur de l'autre côté et 16 pieds 6 pouces aux la ligne du fond. Le lot numéro ving telle profondeur de l'autre côté

ayant quelques 5 ci ambres, hydrant, citerne, latrine, etc.

Termes et conditions—Une moitió ou plus comptant, et la balance, s'il y en a en un ou en un et deux aus à l'option de l'a quéreur, en ses billets à son propre ordre et par lui endossé, portant huit pour cent d'intérêt par nu jour de l'adjudication jusqu'au paie ment, garantis par hypothèque spéc ale et lien de vendeur et privilège sur la propriété ven due avec toutes les claures usuelles de sécurité de non alienando 5 pour cent houoraires d'avocat dars le cas de procès, assurance et irrnstert de la police aux porteors, des bil'ets, l'acquéreur devant payer en plus et au de-sus du montant d-i son enchère ou tes les taxes dues et exiglibles dans lanné: 1899 sur la prepriété et de déposen avec l'en cantent 16 0]0 de son orchère au moment de l'adjudication.

l'adjudication.
Acte de ver't pardevant Jules F. Meunier.
notairs, incluant les timbres du Revenu de
l'Intéritur, etc. aux frais de l'acquéreur.
19 avril—19 26 -mai 3 10 17 24

Bayne & Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE. MARDI, 30 MAI 1899,

Nous Vendrons A l'Enchère Publique,

Bourse des Propriét's Foncières. 840, RUE COMMUNE, CETTE SUPERBE

PROPRIETE FONCIERE DE COMMERCE Nos 325-327

Coin Union, A UN ILET DE LA BOURSE AU COTON.

Située dans le Centre de la Section Commerciale de Notre Ville, où la Propriété Foncière est Tonjours Attrayante à Cause de son

PLACEMENT Valeur Spéculative.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLFANS, DIVISION D -No 58 957.

Mme Henrietta McCauley Parker, femme de Francis Eyre Parker et ale.,
va Walter H Cock, tuteur de
la mineure Léonie Gladys Cook.

Vente pour effectuer un partage-OUS et en vertu d'un jugement rendu et Signé le 17 avril 1899 par l'Hon. N. H. Righror jugé de la División D. Cour Civile de L'iettict, paroisse d'Oriéans, il a été ordonué dans le procès en partage ci-desus intiulé que J. L. Onorato, un encanteur dument liccneié dans et pour la paroisse d'Oriéans, ver de la l'enchère publique, après les délais usuels légaux au moment et all'endroit ci dessu, mentionné la propriété ci-après décrite. Un certain lot de terre, avec toutes les bâ-

cidersu, menione la propiete craptes décrite.

Un certainlot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et trus les droits, voies privilèges et avantages à cria apeartmant ou en dépendant, situé dans l'ilet borné par les fues Carondelet, Perdido. Baronne ot Union, et désigné comme lot No 29 aur'un plan dressé par Geo, W. Dunbar, le 7 mars 1849, et déposé crimme plan No 186 en l'étude de Théodore Guyol, notaire. Ledit lot formant l'encoignire des rues Carondelet et Union, et mesurant 25 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Carondelet, 30 pieds 7 pouces et 1,2 ligne de largeur dans le fond sur une profonder et façade sur la rue Union de 160 pieds 3 p. noes et 2 lignes et une profondeur sur le côté kontigu au lot 28 de 100 pieds.

Conditions Un tiers on pus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de ciédit. In bil eta de l'acquéreur, divisés de façon à satisfaire les vendeurs portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date de la veute jusqu'au paisment, les billets de l'acquéreur pour les paiements différés devant sur a propriété en lui devendeur et hyporbèque sur la propriété en due, avec la c'ause de 5 peur cent hunoraires d'avocat en cas de procès on procédures judicaires pour le paiement desdits billets la clause de "non allienande" et l'abandon d'estimation et confission de lugement et toutes les autres clauses nanelles et contumières de vente garante et contumières de vente acturité dans les actes de vente et d'hypothèque, ou de crédit comme pour les taxes, assuvance et ous les frais, etc., et outes les autres clauses nanelles et contumières de vente de guerre) patevent devent E. J. Puig, notaire et déposer, 10 peur ont avec nous cu pix d'achat au moment de l'adjudication sin e lier l'arrang; ment.

Le pisn à la Bour-e.

BAYNP & OVORIATO. e lier l'arrang ment.

Le pian à la Bourse.

BAYNF & ONORATO. 27av-27-mai 1 7 8 14 1 15 1 22 28 à date

VENTES A L'ENCAN

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour Effectuer un Partage Propriété Nos 1031 et 1033 RUE DE CHARTRES

Prepriété Nos 618, 622 RUE QUARTIER. Propriété Nos 624-626 RUE QUARTIER.

VENUE DE L'ESPLANA RUE QUARTIER.

54,981—Cour Civile de District pou paroisse d'Orléans. Ellen D. Begué vs Jeantet Begué,

L'N VERTU d'un jugement dans l'affaire ci-dessus mentionnée, et signé par l'Honorable N. H. Rightor, juge de ladite Cour, livi-ion D. 10 novembre 1898, je vendrai à l'enchère publique MERCREDI, le 10 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foucières de la Nouvelle-Orléaus, No 717 rue Commune, en cette ville de la Nouvelle-Orléaus, les propriétés immeubles suivantes. à saveir communa en cette vine de la vine les propriétés immeubles suivantes. à saveirles propriétés immeubles suivantes. à saveirles propriétés immeubles rivauvent, drosts, conconstances, etc. eithé dats le deuxième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 49,
compris entre les rues Châttes, Ursulines,
koyale et St. Philippe, désigné par la lettre M.
sar un croquis particulier fait par J. A. D Hemécourt, député voyer de la ville, le 13 décembre 1870 et annexé à un acte de A. E.
Bienvenu, ancien notaire public en cette ville,
pasé le 15 décembre 1870; ledit lot meuve,
em mesure américaine, 32', 5." 3", de face
a) la rue de Chartres, eur une profondeur de
90' 3'' entre lignes parallèles; ledit let fai
sant partie d'une plus grande portion de vrieconcédée aux Dames du Couvent des Ursulit es par la Compagnie des Indes Occidentales,
la 18 septembre 1726 et confirmée par le
gouvernement des Etats Unis, conforment nt
à ut sette de comprom s exécuté pardevant G.
R. Stringer, alors notaire public en cette ville
le 117 février 1824. Cette propriété est conmae comme Nos 1031-1033 rue de Chartres.

pue comme Nos 1031-1053 nes de Charles.

2º Une certaine portion de terre, avec
toutes les bâtisees et améliorations qui s'y
trouvent, située dans le De xième Dietric' de
cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Royale, Chartres et Hôpital, décignée par
la lettre A sur un certificat d'arpentage et cro
uis fatt par D. E. Segners, arpenteur, daté
décembre 8, 1898, et mesurant, confoimé
ment audit croquis 41', 6', 2''' face à Quartiet sur 100' de profondeur; ladite propriété
est connue comme Nos 618-622 rue Qualitier.

Un certain lot de terre, avec les batis 40 Un certain lot de terre, av. c les bâtie es et améliorations qui s'y t'ouvent, situé dans le Deuxième District de ctre ville, dans le Deuxième District de ctre ville, dans l'ilet berné p r les rues Esplanade, Chartres, Royale et Quartier, désig: é par la lettue A sur un croquis fait par Arthur de Armas, de puié voyer de la ville, en date du 22 avril 1884, et annexé pour référence à un acte de vente par Mme V. A. Gauthreaux à Mme Ellen Begué, pa té devant George C. Preot. notaire public «no este ville, le 30 mai 1844, et mesurent confermément au dit croquis 33 2 des les des des la rue de l'Explanade sur une profondeur de 123 10" 1" du côté le plus rapproché de la rue de Charties, et 33 3" 0" de large sur la ligne du (md. Cette propriété est connue comme No 32 avenue de l'Explanafe.

C32 avenue de l'Esplanaie.

50 Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé ai dit Deux'ème District de cette ville, dans ai dit Deux'ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Cha tres. Royale et Quartier, et désigné par la lettre B. sar ledit cròquis de Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date 22 avril 1"44, et menrant. conformément an dit croquis, 31 60" de face à la rue Quartier, sur une pro-fondeur de 85 6" 0" sur le côté le plus rapproché de la rue Royale, et de 87, 5 "0 sur la ligne la plus rapproché de la rue de Chartres, s' 31 6 4" de 'arge sar ligne da fond séparant ledit lot B du lot A; cette propriété est connue comme No 629 rue Quartier.

Termes et conditions—Une moitié ou plus

rant ledit lot B du lot A; cette propries est connue comme No 629 rue Quartier.

Termes et corditions—Une moitié ou plus comptant, ba ance à un ou à un et deux ansen billeis des acquérents portant sept pour cent diritérété par an de la cate de l'acte de vente jacqu'à parfait paiement garantia par hypothèque et p'vilège de vendeu avec lesiclauses de non aliénation et de cinq pour cent de frais d'avocat et vente sans estimation, assurance et transf rt des po'èces et outes les autres clauses dans les actes de vente; les acquéreurs devant assume de payer en plus du prix de la vente les timbres de revenu interre des Etate Unis, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication, les vendeurs ayant droit aux loyers jus que et iucin le jour de la passation de l'acte de vente; les actes de vente devant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreure. L'Encanteur siguera les actes de ventes te un recevra le prix qu'il délivrera aussitôt au notaire, dans le but de comp'éter le partage et de distribuer le produit des venteur. AUG. HUARD, Encanteur,
Office 121 rue Carondelet, New Orleans, La.
Voyez les p'ans à la Bourse.
4avril—4 9 16 39—mai 7 10

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE. DEMEURE DU DEFUNT JAMES S.
RICHARDSON,
Jeudi 18 Mai 1899, a midi. à la Bourse
des Propriétés Fon ières. No 840 rue Commune, Nile-Orléans. DAR W. C H. ROBINSON, encanteur-

mune. Nile Orléans.

DAR W. C. H. ROBINSON, encanteur—
Sona et en vertu d'un ordre de la Cour
Civile de District pour la paroisse d'Oréans, Division E, dossier No 57,930, in re,
succession de James S. Richardson, daté et
signé le 11 avril 1899, étant à moi adressé,
se procéderai de vendre à l'enchère publique, la suivante décrite propriété—
Une portion de terre avec lesjaméliorations
qui s'y trouvent dans l'et berné par l'avenue
St. Charles, les rues Prytanée, Deuxième et
Il roistème, mesurant 125 pieds de face à l'avenue St. Charles sur 213 p'eds de prof indeur
et façade sur la rue Deuxième, entre lignes parallèles. Term s et Conditions—Un quart ou
plus comptant à l'option de l'acquére ir, et le
reste en un, deux et trois ans de crédit, pour
des b'ilets de l'acquéreur portant 6 pour
cent par an d'intérêt, payables sannuellement,
du jour de la vente jusqu'au paiement et garantis par lien de vendeur et hypothèque et
toutes les autres clauses de sécurité usuelles
et coutomères incluant oinq pour cent
par an d'au de l'acquéreur portant de l'acquéreur assumant en plus et au dessue de
son enchère les taxes pour l'année 1899. Un
dépôt de dix pour cent doit être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acté de
vente aux frais de l'acquéreur, pardevaut A. J.
Vileré, notaire.

18 avril—16 23 30—mai 7 18 Villeré, notaire. 16 avril—16 23 30—mai 7 18

PARDEVANT MOI SOUSSIGNE ONT compara les personnes soussignées qui ont déclaré que:

Elles forment par la p'ésente une corporation limitée peur le terme de virgt ans à partir de cette date sous le nom de Planters Fruit and Steamship Co Limited, avec un domicile en cette ville, dans le but de faire des affaires d'importations et de frêt générale. Le stock capital sera de vingt-cinq mille doilars diviséen deux cent de quante actions de cent dollars chacone payables au comptant au prix souscrit et la con pagnie pourra commercer ses affaires lo sque les premiers vinq mille dellars du fonds capital seront sonscrite. Les sfaires seront con u tes par un buyeau de direction qui era é u le premier lundi du mois d'avril de chi que tunée. Les assignations seront services au président et à la terminaison de cette charte les affaires seront liquidées par le Bureau de Direction.

Pascé à la Nouvelle-Orléans en préside de Bureau de Direction.

Pascé à la Nouvelle-Orléans en préside de MM Altés J. Villeré et Henry Lusk. Cémoins commétents le 4 avril 1899.

Signé: Wm Ral'ey et autree. 4 J. Villeré. Henry Lusk. Omer Villeré, notaire.

11 avril—11 15 22 29—mai 10

VENTES A L'ENCAN-

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage MANUFACTURES ETABLIES

Pleine Prospérité et

Fonctionnant

DES SITES Fabriques et Entrepots.

The Killeen Foundry RUE LIBERTÉ

Grands Sites y Adjoignant SUR LES RUES LIBÉRTÉ ET CYPRESS ET SUR LA RIE FRANKLIN.

-LE NOUVEAU-COTTAGE DOUBLE ELEGANT ET PRODUCTIF Nos 1301 et 1303, rue

Baronne. Enc S. W. de la rue Erato.

STOCKS ET BONDS Variété de Spéculations et de Placements au Capitaliste et Spéculateur

MME MABY C. KILLEEN VERSUS THOMAS KILLEEN ET ALS.

No 58,327 - Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriens.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Eccanteur Burean No 138 rue Carondelet—
JEUDI, 11 nai 1899, à midi, à la Bourea des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enohères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 24 mars 1899 et signé le 30 mars 1899 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite our, Division D. dans l'affaire ci-desaus intitulés et en vertu d'un erdre daté le 4 avrill 1899, de l'H·n. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D. dans la aucceasion de Thomas Killeen, No 57,038 du dossier de ladite Cour et d'un oidre daté le 4 avrill 1899, par l'Hon. Fred D. King juge de la susdite Cour, Division B. dans la succeasion de Mme Elizabeth Killeen. No 36 540 du dospier de ladite Cour, les propriétés suivantes, à savoir— Cour, les propriétés suivantes, à savoir-Stocks.

lo Certificat No 3754 pour cinquante (50)
actions du s'ock capital de la Pata Reina de Sorora and Milling Compagny of New Oricans
La en date du 14 juillet 1821; valeur à pair de un doilar par action.
2º Certificat No 526 pour vingt cinq (25) actions au stock capital de la New Orléans Swamp Land act Reclamation Company en date du 26 mars 1894, issue au noms de Thomas Killeen, valeur au pair de dix dellars par action.
3º Certificat No 929 pour huit (8) actions au Mutual Loan and Building Company en cate ou 26 février 1891; valeur au pair de vingt cinq doilars par action.
4º Certificat No 275 pour une action de Mechanics Dealer and Lunbermen's Exchange en date du 22 avril 1885 isat au 1 om de Thomas Killeen, valeur au pair de vingt cinq doilars bealer au de Lunbermen's Exchange en date du 22 avril 1885 isat au 1 om de Thomas Killeen, valeur au pair de vingt cinq doilars.
5º Certificats Nos 316 et 317 pour deux lance a'll y en a à un et deux and lance a'll y en a à un et deux et lance a'll y en a à un et deux et lance a'll y en a à un et deux et lance a'll y en a à un et deux et lance a'll y en a à un et deux et lance a'll y en a à un et deux et lance a'll y en a à un et deux et lance a'll y en a lance a'll y en a lance a'll stacks.

10: Certificat No 3754 pour dinquante (50) actions du stock capital de la Plata Reina de Sonora and Milling Compagny of New Oreans La. en date du 14 juillet 1891; valeur à par de un dollar par action.

20: Certificat No 526 pour vingt cinq (25) actions au stock capital de la New Orléans Swamp Land and Reclamation Company en date du 26 mars 1894, issue au noms de Thomas Killeen, valeur au pair de dix dellars par action.

mas Killeen, valeur au pan de vingt comples lars.

50 Certificats Nos 316 et 317 pour deux et sept actions respectivement pour le stock capital du Crescent City Biewing Company de la Nouvelle-Oriéans. Thomas Killeen; valeur au pair de cent dollais chacune.

60 Cert ficats Nos 15, 61 et 101 pour cinq, treize et vingt cinq actions respectivement de la Algiera Brewing Company, de la Nouvelle-Oriéens Line: valeur au pa'r de vingt-deux dollars; issu au nom de Thomas Killeen. Propriétés Foncières.

la Algiera Biewing Company, de la Nouvelle-Oriée as Lue: saleur au 12 de vingt-deux dollars; issu au nom de Thomas Killeen.

Prepriétée Femérères.

10 La fonderie étabiiede Killeen, prospère et bien connue, sur la rue Liberté entre les rues Girod et Julie. Les améliorations consistent en me bâtiese bien crattruite en briques à un et deux étages et une bâtiese en bois à deux étages aprecialeur at adactée pour cette ligne et pouvant être f cilement changée pour les becoins de tous les autres genread affaires. Lee terraine aur lesquelles ces bâtieses sont construites comprenant c'hq certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'liet borné par les rues Liberté. Girod, Franklin et Julia, désignés comme lots Nos 1 2, 2, 4 et 5 eur un plan de Picquet et Crampon, du 22 avril 1866, déposé dans le bursau de William Sharuma, ancien notaire en cette ville, conformément auquel plan lesdite lots mesurent chime suit: Lots Nos 1 et 2 chacun 25 pieds de face sur la rue Liberté par 128 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; lot No 3 25 pieds de face sur la rue Liberté par 128 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2 et 129 pieds i pouce sur la rue Liberté par 129 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du lot No 2 et 129 pieds i pouce de profondeur sur la ligne du lot No 2 et 129 pieds i pouce de profondeur sur la ligne du lot No 4 lot No 4 25 de face sur la rue Liberté par 129 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du lot No 4 lot No 5 25 pieds de face sur la rue Liberté. 129 pieds il pouce de profondeur sur la ligne du lot No 4 lot No 5 25 pieds de face sur la rue Liberté. 129 pieds il pouce de profondeur sur la ligne du for No 4, et 129 pieds il pouce de profondeur sur la ligne du for No 4, et 129 pieds il pouce de profondeur sur la ligne du for No 4, et 129 pieds il pouce de profondeur sur la ligne du for la cue manière spiculair de l'eur d

ir fond courant de la de pour une fabrique ou juile. Un excellent site pour une fabrique ou entrepôt.

4 Le joil nouvellement construit cottage double à un étage, Nos 1801 et 1303 rue Barone à l'ercoignu e sud ouest de la rue Erato, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet horné par les rues Barone Dryades, Erato et Tha'ie retité de la banquette, sous une barrière en f.r. contenant galerie, six chanbres chambre à bain, citerne, langar, de chaque côté. Le jot de terre est désigné par No 1, sur un p an par E. Wilkinson, vover, le 2 mars 1841, et déposé en l'étude de H. B. Conas, ancien notaire en pette ville, selon loi dit plan, ledit lot mesunant 31 pieds 11 pour ce. 2 lignes de face à la rue Baronne, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et fegade à la rue Erato, desquelles deux rues et forme l'encoignure. Soit meilleurs voésinage dans le district, à proximité de tous les avantages.

VENTES A L'ENCAN

Macon&Kernaghan Macon&Kernaghan

Termes et conditions—Pour la propriété foncière, un tiers ou plu comptant, la balance nun et deux ans de crédit pour des bilets apteus lement gas ants par hypothèque et lieu de vender r. portant 7 pour cent par an d'intèret de la date de l'adjudication inaqu'au pase ment final. 5 pour cent honeraires d'avocat e cas de procès pour fo:cer la collection des bilets, les améli-rations devant être corperrée assurées et les polices devant être tarisfètée an porteur on porteurs des billets et l'acqué 1899 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achatr. quis des acquéteurs au moment de la vente. Pours les actions, comptant avant le tensf.rt. Acte de vente pardevant F. N. Butler, Jr., notaire, incluant les tumbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

9 avril—9 16 23 30—mai 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE. Le Cottage en Bois No 820 rue Deslondes.

Designation of the control of the co avoir:— 1° Un lot de meubles de maison se pu l'in-entaire, à 10 heures A. M. sur les lieux No 320 rue Deslonde sur les termes du comp-

820 roe Declonde sur les termes au comp-tant.

2º Le cottage simple en bois à un étage No 820 rue Deslonde, retiré de la banquette, con-tenant galerie, 5 chambre; hangar, etc, dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné pr. les rues Deslonde, Dauplinc et Bourgonne, et lavenue Jourdan Le lot de terre est designé par le No 9 et mesurant 32 pieds de facé à la rue Deslonde sur une pro-fonde ur de 150 pieds entre lignes paralièles. Dans un vol-iuage hat ité près d'une double it gne de chars électriques en font une bonne 16 sidence ou placement. Conditious—Comptant, et l'acquéreur as u-mers le stayes dues et exigillee en 1809 au-derens et en plas du prix de l'adjuication. Conditions—Comptant, et l'acquereur amera les taxes dues et exigiblee en 1809 a dessus et en plus du prix de l'adjudicatic 20 pour comptant requis au moment de ven e. Acte de vente pardevant Jeff Wenck, notaire, incluant les tiubres du renu, aux frais de l'acquéreur.
23 avri —23 30—mai 7 14 21 25

G. Friedrichs & Co.

---:0:---

ANNONCE JUDICIAIRE POUR EFFECTUER UN PARTAGE Résidence en briques à deux étages,

No 1205 rue Royale, Près de la rue Hôpita'.

DANS L'AFFAIRE DE PAUL GIARDINA
VS PIETRO CASANO. No 59.020-Cour Civile de District Peroiese d'Orléan

Perciese d'Orienn.

Par GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—
Goo. G. Friedrichs. encanteur.—Bureau.
No 832 rue Commune.—MARDI. 30 mai 1899
à midi. à la Bourse des Propriétés Roncières.
No 840 rue Comunue. il sera vendu a l'enchère publique. en verta de et conformément à
un jugement de l'Hon. John St. Paul, juge de
la Cour Cville de District, Divi ion C, pour la
paroises d'Orléans. rendu le 18 avril 1899 et
eigné le 25 avril 1899 dans l'affaire ci de sus
intitulte, la propriété d'après décrite. à savoir roir: La résidence solide en briques à deux

entre ligues parallèles.

Ternés et Conditions: La moitlé ou plus comptant, à l'option de l'acquérent; la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit in billets divisés en paiements égaux, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeux, portant 8 0 10 d'intérêt par an : la police d'assurance transférée et toutes les clauses usuelles de garantie: l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes de 1899 et faire un dépôt de 10 pour cent cemptant pour l'er la vente.

Actes de vente pardevant Philip J. Patorno, Est. N. P., aux frais des acquéreurs.

29 av 29 30 mai 7 14 21 28 à date

ANNONOR JUDICIAIRE. Une Action du Stock Capital de la

Bourse au Coton

DE LA NOUVELLE-ORLEANS. DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

DAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—
Geo. G. Friedrichs. Encanteur—Burcan
No 832 rue Commune, le MARDI, 18 mai
1899, à midi à la Bourse des Propriétés
Foncières No 840 rue Cemmure, il sera ven
du à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de Districto Division C,
pour la parcisse d'Orléans, daté le — mai 1898
et rendu dans la auccession de M. et Mme E.
L. Jean-renaud No 58.527 du docket de ladite
Cour, la suivante décrite ré urité de valeur à
asvoir

Une [1] action du stock cavital de la Bourse

Une [1] action du stock capital de la Bourse au Coion de la Nouvelle-Orléans. Conditions—Comptant avant le transfeit, 7 mai - 7 14 à date

Paul & Gurley.

Annoace Judiciaire - Propriété dans le Second District - Cottage avec Treis Ter-rains - Encoignure De Soto et Gayoso -Succession de Josoph Beaulieu - No 58,991 - Jent Civile de District pour la d'Odéans - Division C. DAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune Le MERCREDI, 7 juin 1899, à midi, à la Bour-se des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hou orable John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour le paroisse d'Oricans, Division C, daté le 28 avri vertu d'un ordre de l'iniorable John St. Pani, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oricans, Division C, daté le 28 avril 1899; pour le compte de la succession de Joseph Beachieu, No 58, 991 du Dossiet de la suscialité cour, il cera vendu à l'enchère—
Une certaine portion de terre toumprenant truis grands terrain), ensemble aves toutes les bâtisses et amétiorations, situéh dans le Deuxième District de cotte vulle, dans l'ilet borné par les rues Waguington (maintenant De Sote) Gasoso, Durfet St John (maintenant Ine Bell, et mesurant 90 pieds de facu à la rue De Sotes un 120 pieds de préfend-ur et face sur la rue Cayoio. Les améliorations comprennent une grande et agréable résidence cettage, avec cuisine, etc, dans le fond et connu par le numéro municipal 2942 rue De Sote, Joli voisinage, s'améliorant rapilement et p'ès de tous les agréments.
Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a à un an de cr'dit du jour de l'adjudication, en bil ets de l'acquéreur garantie par hypothe que et privilège du ven bur, daté le lour de l'adjudication, potant 8 0,0 par an d'inté êts, jusqu'à p risit paiement. La propriété devra être assurée et la police transfèrée au verdeur. Lacquéreur devra assumer les taxes de 1899, en plus du montant de l'adjudication, etc.

Acte de vents pardevant.
7 mai—7 14 21 28—juin 4 à date 7 mai-7 14 21 28-juin 4 à date

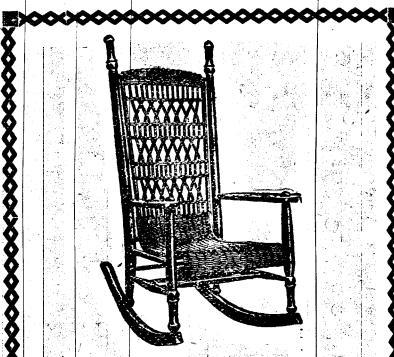
ANNONCE JUDICIAIRE .- Membles de ANNONCE JUDICIAIRE — Membles de Maison, etc.—Succession de Joseph Beaulieu.

DAR PAUL & GURLEY - Abert Paul,

Encanteur—JEUDI le 18 mai 1899, à 11 heurs A. M., sur les lieux. No. 2.942 rue
De Soto, en vertu d'un ordre de l'Honorable
J hn St. baul juge de la Cour Civille de District de la paroisse d'Orléans Division C. dazé.
le '8 ayri 1899, il sara vendu pour le compte de la suadite succession. Dessier No. 58 991.

Un let de meub es, etc. Conditions—Comptant.

7 mai - 7 13 14 18



Cette élégante Berceuse faite par le fameux Wakefield Co. du plus beau rotin pour

\$1.50.

G. TEBAULT 217 Rue Royale.

CEUX QUI CROIENT EN L'Eau Minérale

-l'eau qui nous est fournie) par la nature et la seule que nous devrions boire

devraient nous faire servir chez eux et à leure bureaux de la fameuse eau des Sources d'Abita. Elle cet pure, douce et agréable au palais et sans contredit profitable à la santé. Noue la délivrone à un prix qui justifie son usage exclusif.

Souscrivez y et jouissez d'une bonne santé....

Service au haut de la ville-Lundi, Mercredi et Vendredi. Service au bas de la ville-Mardi, Jeudi et Samelli

Prix 8 Sous par Gallon.

ABITA SPRINGS WATER DELIVERY CO

609 Passage Commercial, près de la rue Camp.

COMPAGNIE D'ASSURANCES

Plus de \$70,000,000 de pertes pavées aux Etats-Unis. Pertes payées pour l'incendie de Chicago Pertes payees pour l'incendie de Beston......

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les oficiere et les lirecteurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre oureau, ususi que DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

GUSTAI R WESTFELDT, L.O. FALLON LUCAS E. MOORE C. E. SORIA. J. G. PEPPER, Assistant-Souretaire.

CLARENCE P. LOW. corétaire-Résident. Succursale de la Compagnie d'Assurances du Son Mutual. DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

juin 98 lan

